

BAC PRO AÉRONAUTIQUE

Option Systèmes

FORMATION EN ALTERNANCE | Niveau 4

LIEU DE FORMATION

ISTRES | Pôle Formation UIMM Sud
HYÈRES | Lycée Costebelle



L'usage du masculin est adopté pour faciliter la lecture et ne reflète aucune préférence de genre.

MÉTIER

Le titulaire du Baccalauréat professionnel aéronautique intervient dans des domaines de forte technicité dans un cadre réglementé. Ce professionnel doit donc respecter les procédures garantissant la qualité, la sécurité des vols et les exigences liées aux facteurs humains en faisant preuve d'un haut niveau de conscience professionnelle. Il prépare, organise et réalise des interventions techniques, en assure la traçabilité, dans le respect de la réglementation aéronautique et de la démarche qualité. Il exerce toutes ses activités dans le respect de l'hygiène, de la sécurité, de la sûreté et de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Ce professionnel dispose d'une culture aéronautique et des connaissances technologiques associées (systèmes mécaniques, électriques et électroniques, propulseurs, avionique, tous types de structures métalliques et composites, ...). La réglementation, l'évolution des méthodes d'organisation du travail et des technologies imposent l'actualisation régulière des compétences du titulaire du Baccalauréat professionnel aéronautique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Exploiter de la documentation technique
- Inspecter un aéronef et collaborer en entreprise
- Monter et démonter un aéronef ou des parties d'un aéronef
- Mettre en œuvre des essais et des réglages (pour les options avionique et structure)
- Mettre en œuvre des essais, des réglages et l'aéronef (pour l'option systèmes)
- Réaliser et contrôler des systèmes

SECTEURS CONCERNÉS : ateliers de maintenance aéronautiques, sociétés d'assistance technique | sous-traitants de l'industrie aéronautique | équipementiers | compagnies aériennes ou aéroclubs | entreprises de construction aéronautique.

DURÉE ET ORGANISATION

DUREE : 3 ans | 500 heures de formation en seconde pro et 675 heures en première et terminale

ALTERNANCE : 2 semaines en entreprise | 2 semaines en centre de formation (50% enseignement technique et 50% enseignement théorique)

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

CONTACT

Marjorie ANGLES
06 21 38 52 31 | angles@cfaiprovence.com

Code diplôme: 40025303

PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE

- Français
- Économie – Gestion
- Mathématiques
- Physique – Chimie
- Histoire
- Géographie
- Éducation Morale et Civique
- Education Physique et Sportive
- Prévention Santé – Environnement
- Anglais
- Arts appliqués

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- Règlementation aéronautique
- Technologie des aéronefs
- Essais et réglages
- Réalisation et contrôles
- Montage et démontage
- Inspection et relation entreprise
- Exploitation de la documentation
- Mise en situation professionnelle

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (selon type de contrat)

VALIDATION

BAC PRO AERONAUTIQUE • option systèmes.

ADMISSION

PUBLIC

- Être âgé de plus 15 ans à moins de 30 ans*.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou pro A (nous consulter).

PRE-REQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat.

- **Admission en 2^{nde}** : à l'issue de la classe de 3^{ème} ou après un CAP.
- **Admission en Première** : être titulaire d'un BEP dans la spécialité en cohérence avec le bac préparé ou après un CAP. Réorientation après la classe de seconde, technologique ou professionnelle, après une première générale ou technologique ou à l'issue d'un bac sans rapport avec la spécialité.
- **Admission en Terminale** : après une première professionnelle dans la même spécialité ou être titulaire d'un diplôme de même niveau ou supérieur (après analyse du dossier).

Qualités requises : Autonomie | Goût de la précision | Polyvalence | Capacité à intégrer une équipe | Esprit méthodique et rigoureux

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

❖ MODALITES

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage.

❖ DELAIS D'ACCES

En fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage, ASP.



www.
formation-
industries-
sud.fr

❖ PARCOURS ADAPTES

Adaptation possible du parcours selon les prérequis.

❖ HANDICAP

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Étude de l'intégration avec le référent handicap du centre).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

❖ METHODES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

❖ MOYENS PEDAGOGIQUES

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

❖ ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative. Equipes pédagogique et administrative de nos partenaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques du BAC PRO AERO – Aéronautique option systèmes, diplôme délivré par le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Les blocs de compétences ne sont pas sécables pour tous les référentiels de l'Education Nationale.

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

BTS Électrotechnique | BTS MS-SP • Maintenance des Systèmes, option Systèmes de Production | BTS MS-SEF • Maintenance des Systèmes, option Systèmes Energétiques | BTS ATI • Assistance Technique d'Ingénieur | Mention Complémentaire Aéronautique | BTS Aéronautique

Exemples de métiers : Mécanicien avion | Mécanicien aéronautique | Technicien aéronautique | Technicien de maintenance aéronautique | Technicien de maintenance systèmes d'aéronefs.

❖ INSERTION :

A l'issue de la formation :

- Poursuivent leurs études (*supérieure, redoublants, changement de filière*) : **66%**
- Insertion dans la vie active : **34%**
 - Dont : **60%** sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation

Plus d'information : → 

RÉSULTATS AUX EXAMENS 2024

ISTRES | CFAI Provence : 80%

HYÈRES | Lycée Costebelle : Première rentrée en 2025

LYCÉE COSTEBELLE

En partenariat avec:



www.
formation-
industries-
sud.fr